



Dynervologie Syndromes canalaires : du diagnostic au traitement

Objectifs :

Cette formation en s'appuyant sur une parfaite connaissance anatomique et physiologiques des muscles, ligaments et articulations vous permettra :

- Acquérir les connaissances et moyens nécessaires à la mise en place d'un diagnostic complet
- Savoir élaborer le diagnostic kinésithérapeutique et l'arbre décisionnel en conséquence
- Acquérir l'ensemble des techniques nécessaires à la prise en charge des syndromes canalaires, pouvoir choisir la technique la plus adaptée en fonction de la situation et du moment

Compétences visées :

Un bilan précis et un diagnostic affuté permettent de mettre en œuvre les techniques efficaces pour la prise en charge des douleurs des patients.

Public concerné : Masseurs kinésithérapeutes et ostéopathes

Prérequis : Etre titulaire du diplôme d'état de Masseur kinésithérapeute ou d'ostéopathie, inscription au conseil de l'ordre, à jour de RCP (responsabilité civile professionnelle)

Durée de la formation en présentiel : 2 jours – 14 heures

Moyens pédagogiques :

Les cours sont sur supports informatiques riches en iconographies. Un support de cours illustré détaillant les différentes techniques et reprenant les connaissances acquises est transmis à chaque participant.

Les cours théoriques sont dispensés en amphithéâtre. L'apprentissage se fait également par des travaux pratiques et des études de cas, encadrés par des formateurs. Chaque lieu de stages et de travaux pratiques dispose de tables de pratique, d'un système de projection, d'un paper board ou d'un tableau. Des squelettes, gants, solution hydroalcoolique sont fournis aux élèves.

Encadrement :

Les cours sont assurés par nos formateurs (formés, évalués et certifiés), un formateur pour 20 stagiaires qui assure la pédagogie et le suivi administratif du stage (feuille de présence, fiche technique, évaluation de la formation).

Type de support pédagogique remis au stagiaire et contenu : articles et revus de littérature, diaporama ppt, plateforme e-learning

Type d'évaluation pratiquée par l'organisme de formation :

- QCM sur la partie théorique après chaque module.
- Evaluation de la pratique par reproduction des gestes techniques
- Evaluation des pratiques professionnelles selon les modalités définies par la HAS



SAS au Capital de 4.200 €
Siège Social 40 rue du général Malleret Joinville
94400 VITRY SUR SEINE
SIRET 51787391500030 APE 8559A



SAS au Capital de 4.200 €
Siège Social 40 rue du général Malleret Joinville
94400 VITRY SUR SEINE
SIRET 51787391500030 APE 8559A